

Charte des bonnes pratiques des CSO de la Région Centre-Val de Loire et de leurs partenaires établissements de santé

Cette charte de bonnes pratiques est destinée aux divers partenaires impliqués dans la prise en charge de patients en situation d'obésité. Elle vise à énoncer des principes de fonctionnement communs pour l'ensemble des intervenants. Chaque professionnel de l'établissement doit en être informé et doit s'engager à la respecter dans son domaine d'expertise.

Elle ne saurait déroger aux obligations professionnelles ni aux codes de déontologie en vigueur.

Ce partenariat vise à assurer la cohérence et la continuité du parcours de santé ainsi que la qualité des soins dispensés.

Les CSO du CHU d'Orléans et du CHU de Tours soulignent l'importance de :

- Personnaliser l'accompagnement et l'approche thérapeutique par la démarche éducative.
 Dans cette maladie chronique, l'implication du patient doit être recherchée grâce à une posture motivationnelle visant un changement de comportement. La transmission de savoirs et de compétences s'inscrit dans une démarche éducative par définition participative et centrée sur la personne.
- 2. Connaître le patient et identifier ses besoins, ses attentes et sa réceptivité à la proposition de prise en charge.
 - Evaluer la dimension biomédicale :
 - o Retracer la trajectoire pondérale et les événements de vie déterminants dans l'histoire clinique.
 - o Considérer les comorbidités spécifiques de l'obésité et leurs conséquences sur la santé.
 - Evaluer la dimension socioprofessionnelle
 - Evaluer la dimension cognitive et comportementale
 - Evaluer la dimension psycho-affective
- 3. Suivre les recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé.
- 4. Proposer une prise en charge globale et systémique du patient.
 - Ne pas considérer l'obésité comme étant seulement un problème de poids.
 - Prendre en compte les symptômes associés à l'excès pondéral.

L'établissement de santé partenaire s'engage à :

- 1. Respecter les conditions de prise en charge des personnes en surpoids ou obésité :
 - Adapter le discours et l'environnement pour éviter toute stigmatisation.
 - Offrir des conditions d'accueil, de confort et de prise en charge prenant en compte leur situation pondérale.
 - Prendre en compte le problème pondéral dans l'organisation des explorations et des soins.
- 2. Constituer une équipe pluridisciplinaire formée à la prise en charge de l'obésité et agissant en concertation pour aider le patient à acquérir ou maintenir les compétences dont il a besoin pour gérer au mieux sa vie au quotidien.
- 3. Proposer à chaque patient selon ses besoins, les approches complémentaires suivantes :
 - Médecine
 - o Considérer toutes les comorbidités potentielles.
 - o Respecter la prise en charge en interdisciplinarité, dont le médecin traitant est le garant.
 - Diététique :
 - o Identifier les habitudes alimentaires.
 - o Conseiller des prises alimentaires adaptées.
 - Eviter les régimes restrictifs générateurs de troubles des conduites alimentaires et de rebonds pondéraux.
 - Psychologie
 - o Créer un espace de parole autour du vécu.
 - Repérer et prendre en charge les troubles des conduites alimentaires, troubles psychologiques et psychosociaux.
 - Approche comportementale
 - Evaluer puis assurer la rééducation physiologique et sensorielle de la prise alimentaire.
 - Evaluer les types de prises alimentaires interprandiales (grignotages, compulsions, compulsions boulimiques ou Bing Eating Disorder) et leurs déterminants.



- Activité physique
 - o Estimer les capacités fonctionnelles des patients.
 - o Proposer une réhabilitation à l'effort adaptée.
- Chirurgie (le cas échéant)
 - En respect des recommandations de la HAS, ne pas réaliser ou envisager une chirurgie bariatrique sans avoir obtenu un changement comportemental du patient et une appropriation par celui-ci des déterminants de son obésité. Pour y parvenir, sont nécessaires un accompagnement et une préparation concrète d'au moins 6 à 12 mois comprenant systématiquement, dans une approche d'éducation thérapeutique du patient :
 - Une évaluation médicale avec recherche de comorbidités (respiratoires, cardiovasculaires, métaboliques), une évaluation du risque thrombo-embolique et une évaluation du statut nutritionnel (bilan biologique).
 - Une évaluation diététique (rythme, profil alimentaire, comportement alimentaire).
 - Une évaluation psychologique et/ou psychiatrique (identification d'éventuels troubles du comportement alimentaire, troubles addictifs...)
 - Une reprise d'activité physique adaptée et rééducation des comportements sanitaires.

La chirurgie bariatrique n'est réalisée qu'après validation en RCP (avec présence d'un médecin, d'un diététicien, d'un chirurgien et d'un psychologue ou d'un psychiatre) et accord du patient.

- Assurer l'organisation du suivi post-chirurgical est nécessaire.
- 4. Intégrer la dimension éducative au dossier du patient incluant à la fois le suivi clinique et le suivi comportemental.
- 5. Assurer un lien avec les autres professionnels impliqués dans la prise en charge du patient :
 - Les structures de soins proposant un programme d'Education Thérapeutique du Patient
 - Les professionnels de proximité (médecins généralistes, paramédicaux, psychologues...)
 - Le CSO référent.

Toutes les informations relatives aux patients sont confidentielles et protégées par le secret professionnel. Chaque partie s'engage à prendre toutes les précautions utiles pour garantir le respect de la confidentialité et l'intégrité des informations transmises ou acquises.

- 6. Veiller à une amélioration continue de la prise en charge des patients au moyen d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs. Cette évaluation peut donner lieu selon les besoins à une rencontre entre les équipes des CSO et de l'établissement partenaire.
- 7. Assurer la formation des professionnels de l'établissement sur l'obésité en intégrant cette thématique dans le plan de formation continue. A noter que des webinaires et journées obésité sont organisés annuellement par les CSO de la Région Centre-Val de Loire.

Sur le site internet de la filière territoriale www.obecentre.fr, le professionnel accède à :

- Des informations
- Des actualités régionales et nationales
- Un annuaire professionnel
- Des outils.

Date :	Signature :

CSO Tours

www.chu-tours.fr

Centre Hospitalier Universitaire de Tours Hôpital Bretonneau Service de Médecine interne Unité d'Exploration métabolique et nutritionnelle 2 boulevard Tonnellé 37044 Tours cedex 9 Tél: 02 47 47 46 47

CSO Orléans

Centre Hospitalier Universitaire d'Orléans Pôle Médecines à Fortes Consultations Service Endocrinologie Diabétologie Nutrition 14 avenue de l'Hôpital 45100 Orléans Tél: 06 76 81 93 90 / 02 38 61 32 41 www.chu-orleans.fr

